



APPRÉHENDEZ ET RÉUSSISSEZ AU MIEUX LE DÉPART !

Structures employant des salariés

Être accompagné pour le départ d'un salarié est bénéfique pour votre entreprise !

- 1 Sécurisation** des procédures
- 2 Limitation** des risques prud'homaux
- 3 Optimisation** des délais de procédures



Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Un de mes salariés souhaite **quitter l'entreprise**. Quelles sont les formalités à accomplir ?
- > Je souhaite **licencier un salarié** ; la période est compliquée. Puis-je faire un licenciement économique ?
- > Je sais que la procédure de licenciement est précise et présente des risques. J'ai besoin d'être **accompagné**.
- > Il y a aussi toutes les **formalités et procédures** inhérentes à ce départ : solde de tout compte, document Pôle Emploi, rupture transactionnelle...

Nous avons des solutions à vous proposer !



Départ d'un salarié :
appuyez-vous sur nous !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Des **professionnels** dédiés et spécialisés
- 2 Une écoute **disponible et réactive** pour des procédures fluides
- 3 Une **assistance complète** aux formalités administratives
- 4 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



- Analyse** et approche en fonction du motif de départ
- Calculs financiers **induits**
- Mise en place des **procédures** inhérentes
- Rédaction** des documents de sortie
- Prix sur devis** selon prestations

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



www.cpc-lapierre.fr
contact@cpc-lapierre.fr



Les Espaces Antibes
2208 route de Grasse
06600 **Antibes**
Tél. 04 92 91 89 91



33 Bd Pierre Sola
06300 **Nice**
Tél. 04 92 91 89 91